

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2022-2023

Informations relatives à l'adhérent :

Mr/Mme/Melle. Nom : Prénom :
 Naissance Date : Lieu (CP, Ville, Pays) :
 Adresse : Code postal – Ville :
 N° Tel fixe : Portable :
 Profession : Email :
N° licence :

A la première inscription la licence sous forme de carte plastifiée vous parviendra directement. Un QR Code sera ré actualisé chaque année après paiement de la cotisation. Vous devez l'avoir sur vous à chaque entraînement. Elle vous sera demandée pour l'inscription à une formation.

Attention : Ne venez pas vous ou vos enfants aux entraînements avec des bijoux, vêtements ou objets de valeur en cas de perte, vol ou détérioration le club ne pourrait en être tenu responsable.

Cochez cette case si vous ne voulez pas que les photos, prises dans le cadre de nos activités et sur lesquelles vous êtes, vous ou vos enfants, soient publiées sur le site du club. (www.csabl.fr)

Horaires et Cotisations Tarifs étudiants sur présentation de la carte

**** Voir information ci-dessous.**

Plongée	à partir de 14 ans	Mercredi	20 h 00 à 21 h 30	Adultes	Scolaires Etudiants
		Vendredi	20 h 00 à 21 h 30		

Formation et examens

Règlement en début de formation, pour frais administratifs et documents divers	Nitrox		
Niveau I	40 €	Simple	45 €
Autres formations	45 €	Confirmé	75 €

Pour information tarif fédération

Important: La licence incluse dans la cotisation vaut assurance au tiers uniquement.

Assurances complémentaires Recommandées mais non obligatoires (renseignez-vous)	Loisir 1	21,00 €	<u>Licence incluse dans la cotisation</u>	Adulte	43,00 €
	Loisir 2	26,00 €		Jeune	27,00 €
	Loisir 3	44,00 €	Revue fédérale SUBAQUA	30,00 €	
	Piscine	12,00 €	Brevet plastifié (Format carte de crédit)	15,00 €	
			Réédition carte Licence ou Brevet	20,00 €	

INFORMATION IMPORTANTE :

Suite à l'indisponibilité du centre aquatique Osmose, nous ne savons pas quand nos activités vont reprendre. Nous devons toujours maintenir notre club en sommeil et faire face à nos frais fixes. Pour cette raison il a été décidé par le Comité et les Encadrants de diminuer les montants des cotisations (licence comprise) aux montants indiqués ci-dessus. Au cas où, la reprise de nos activités se ferait plus rapidement que prévue, un rappel de cotisation pourra être demandé.

Le renouvellement de la licence sera obligatoire début Janvier 2023 pour participer aux différentes sorties qui seront organisées par le Club.

Veillez nous retourner, dès que possible, cette fiche d'inscription accompagnée de votre règlement (chèque, espèces ou virement).